

- PROTOCOLE SANITAIRE OBLIGATOIRE -

MISE A JOUR NOVEMBRE 2020

Bonjour à tous,

Ce sera avec plaisir que nous nous vous accueillerons, étudiants, stagiaires, enseignants et formateurs à l'ISO.

Nous demandons à tous de prendre connaissance du protocole à appliquer pour toute formation ou réunion :

- Application des gestes barrières : se laver les mains fréquemment, tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique, saluer sans se serrer la main ou s'embrasser...
- Respect de la distanciation physique entre toutes les personnes et à tous les instants (dans tous les espaces du bâtiment) : maintenir une distance physique d'au moins 1 mètre avec ses interlocuteurs.
- **Le port du masque est obligatoire pour TOUS pour entrer à l'ISO** : dans les couloirs, les salles de cours, sur le parking, comme au secrétariat et au CDI.
Même les formateurs respectant la distanciation devront garder le masque pendant les cours.

Sans masque, l'entrée à l'ISO ne sera pas possible.

- **La désinfection des mains est également obligatoire à l'entrée** (Un distributeur de gel hydro alcoolique est positionné à l'entrée, au bas de l'escalier principal)
- Au secrétariat comme au CDI, un maximum de 2 personnes est autorisé.
Une boîte aux lettres pour le 1^{er} degré et une autre pour le 2nd degré vous permettront de déposer des documents sans avoir à entrer au secrétariat.
- Ne pas bouger les tables et chaises qui respectent une distance optimale.
- Aération des salles au moment de chaque pause obligatoire (quelle que soit la météo !)

A votre arrivée à l'ISO, merci de vous rendre directement dans la salle qui sera indiquée à l'entrée sans rester dans les couloirs.

Ghislaine Grimaud